CDAS des Landes — compte rendu synthétique

Réunion du 13 octobre 2026 | FNEC FP-FO 40

Un budget d’action sociale insuffisant

Le budget annuel 2026 s’élève à 33 000 €. À l’issue de la réunion, les dépenses atteignent 36 450 €, soit environ 110 % du budget et un dépassement de 3 450 €. Un courrier au rectorat est prévu pour demander une rallonge budgétaire.

Les dossiers examinés

16 dossiers ont été étudiés lors de cette séance. Ils concernent différents personnels de l’Éducation nationale, notamment des enseignants, AESH, AED et autres agents. Les aides accordées pour ces 16 dossiers vont de 400 € à 800 € ; un prêt de 3 000 € a également été accordé pour une situation.

Des aides d’urgence accordées durant l’été et en septembre sont également mentionnées dans le compte rendu.

Les difficultés rencontrées par les personnels

Les situations présentées font apparaître des difficultés de rémunération, des dépenses de santé ou de déplacement, des frais imprévus, des problèmes de logement et des situations familiales fragilisées. Certaines personnes bénéficient également d’un accompagnement social et budgétaire.

Quelle suite pour les demandes d’aide ?

Le compte rendu indique que, faute de crédits suffisants, les éventuelles urgences à venir pourraient être financées sur le budget 2027, avec une avance de la MGEN puis un remboursement par le rectorat. L’obtention d’un abondement budgétaire reste à confirmer.

Synthèse réalisée à partir du compte rendu transmis de la CDAS du 13 octobre 2026. Les situations individuelles ont été volontairement anonymisées et regroupées.